



La prison, un mot connu de tous, lourd de sens et attisant régulièrement la curiosité, est au cœur d'enjeux de société. Bien que faisant partie intégrante de celle-ci depuis plusieurs siècles, elle reste pour la plupart d'entre nous mystérieuse. Sous la forme d'un petit livret explicatif et d'un documentaire, le réseau RAJ ^[1] le Réseau R.A.J. est un service d'appui aux professionnels qui œuvre à une meilleure réinsertion du public justiciable. vulgarise certains termes juridiques et offre une meilleure compréhension du système pénal et carcéral.

« *Un parcours de détenu en Belgique* », *livret & documentaire*, réalisé par le Réseau RAJ

Quel impact peut avoir la prison sur les détenus ? La quitte-t-on vraiment une fois sorti de son enceinte ? Comment se (ré)insérer après la case « prison » ? Pour tenter de répondre à ces questions, le réseau RAJ - Continuité dans la réinsertion - a franchi le seuil d'une détention pour aller à la rencontre de personnes qui la vivent au quotidien. A partir de témoignages, d'une partie de leurs histoires et de leurs souffrances s'est reconstitué un parcours de détenu en Belgique. Le livret explicatif sert de support théorique à la capsule : il offre des informations supplémentaires concernant le système pénal et carcéral.

A noter que les situations ciblées dans cet outil sont des détenus adultes ou mineurs dessaisis, en ordre de séjour. Les modalités peuvent être différentes pour un public mineur ou en situation irrégulière. Ce livret ne reprend pas non plus les nombreuses subtilités d'un parcours judiciaire pénal. Il a pour objectif d'expliquer, dans les grandes lignes, un parcours « ordinaire » sans rentrer dans les détails complexes d'une procédure pénale afin d'éclairer et de donner un premier aperçu de son fonctionnement parfois méconnu.

Pour recevoir le livret : info@reseauaj.be ou au 02/346.31.51

En savoir plus sur le Réseau RAJ...

L'objectif majeur du réseau « Relation Addiction et Justiciables, continuité dans la réinsertion » est de développer une prise en charge cohérente et coordonnée du public justiciable, dès sa sortie d'établissement pénitentiaire. Le Réseau a une visée intersectorielle en favorisant la communication entre les services d'aide aux justiciables, les acteurs judiciaires et ceux hors du domaine de la justice (services social santé, administrations publiques, etc.), afin d'assurer une meilleure prise en charge des personnes (ex-)détenues, et ce dans un but de (ré)insertion. Il tend à décloisonner les services pour favoriser les échanges, assurer une meilleure connaissance des acteurs entre eux et créer ou pérenniser les collaborations afin d'inclure plus systématiquement le public justiciable.

Le Réseau R.A.J. se veut donc un réseau flexible sans adhésion formelle, et s'organise autour de projets communs qui prennent la forme de groupes de travail. Ces projets émanent d'un croisement de savoirs entre experts du vécu, experts scientifiques, et experts de terrain,



concernant les difficultés liées à la sortie de détention. Ils se matérialisent par l’outillage de professionnels du secteur, tels que des outils de sensibilisation, le développement d’actions communautaires, des supports pratiques, etc. Ces outils donnent des clés de compréhension pour appréhender les problématiques du public sortant de prison. In fine, ils permettront d’ouvrir à de possibles partenariats entre le monde carcéral et ceux hors de son champ (tels que les centres de formation, les centres de santé mentale, les administrations communales, etc.).